

N°14 - Autoriser Monsieur le Maire à accorder une garantie d'emprunt dans le cadre d'un réaménagement de prêts au profit de la SA d'HLM LOGIREM pour la Résidence Campagne CASONI - Délibération annulant et remplaçant la délibération du 19 octobre 2006

Rapporteur Mme Nérini

Mme NERINI : En 2006, la commune avait accordé une garantie d'emprunt à la Société HLM LOGIREM pour la résidence "Campagne Casoni". Aujourd'hui, la LOGIREM a renégocié son prêt et nous demande à nouveau d'annuler, de remplacer la dernière délibération par une nouvelle délibération pour garantir ce nouvel emprunt.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.